

CHRONIQUE AGRICOLE—JANVIER 1860.

SOMMAIRE.—Prospectus de l'École d'Agriculture de Ste. Anne.—Ce qu'on doit entendre par école de second degré en Canada—Le corps enseignant et les enseignés—Faut-il diminuer celles-ci ou augmenter celui-là—Le dernier mot de M. Drapeau en réponse à M. Dumais—Projet de Ferme-Modèle par M. E. O. Casgrin, président de la Société d'Agriculture du comté de l'Islet—Autre projet par M. D. C. L. Dubois, président de la Société d'Agriculture de Chicoutimi.—Création des Régions Agricoles.

PROSPECTUS DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE STE.-ANNE.—Nous avons eu le plaisir de parcourir cette brochure que nous reproduisons, vu son importance, sous le titre "Revue des Publications Locales." Sans nous arrêter aux détails d'administration générale voyons ce que promet au pays cet établissement né d'hier. Sous la direction habile du Rév. Messire Pilote, dont le zèle pour tout ce qui se rattache à la cause agricole nous est connu depuis longtemps, nous pouvons en toute sûreté lui présager un succès, quelque soient les obstacles à surmonter. Doué d'une rare persévérance, M. Pilote depuis deux ans a développé avec une lenteur prudente son projet d'organisation de l'enseignement Agricole au Canada. Dans notre chronique du mois d'Octobre 1858 nous donnions à nos lecteurs ce plan d'organisation dans lequel entraient des Ecoles de trois degrés. Les écoles de premier degré devaient donner cette éducation complète que nous avons toujours demandée comme la seule vraiment utile dans nos circonstances. Les écoles de second degré devaient répondre à ce qu'on appelle en France "*Fermes Ecoles.*" Enfin, les écoles de troisième degré devaient consister dans l'enseignement des premières notions de l'Agriculture dans nos écoles primaires. Les objections que nous fîmes aux écoles de deuxième et de troisième degré nous attirèrent une sévère reprimande et nous dûmes laisser à l'avenir le soin de nous justifier. Nous n'avons pas attendu en vain, car le Rév. Messire Pilote, de retour d'un long voyage en Europe, a dû convenir qu'en effet les écoles de second degré, répondant en France au titre de Fermes-Ecoles, n'étaient pas ce qu'il nous fallait. "Nos fermes écoles canadiennes, dit M. Pilote à la première page de son prospectus, comparées aux fermes écoles françaises, seraient ce que sont en France les écoles primaires supérieures par rapport aux écoles primaires élémentaires"... est-à-dire plus élevées d'un degré. Or, en élevant d'un degré l'enseignement du second degré, nécessairement on arrive à l'enseignement du premier degré, précisément celui que nous demandions avant les deux autres. Et en effet en comparant le programme de l'enseignement des écoles de *premier degré* tel que proposé en 1858, avec le programme de l'enseignement agricole proposé dans le prospectus de l'école de *second degré* de Ste.-Anne, on ne peut douter un instant que